

MODÈLE DE SERVICES À JEUNESSE DES FORCES CANADIENNES

Introduction

Les communautés canadiennes doivent surmonter de plus en plus de difficultés au moment d'aborder les programmes et les services destinés aux jeunes. En vue d'accroître la disponibilité de programmes et services de qualité pour les jeunes, bon nombre de communautés et d'organismes de service se sont orientés vers un modèle dicté et mené par les jeunes, selon lequel les programmes et les services comblent de façon réaliste les besoins et les attentes des jeunes. Pour atteindre cette orientation dictée et menée par les jeunes, les fournisseurs de service doivent adopter une stratégie d'exécution souple, pratique et responsable. Malheureusement, la diminution des ressources et les pressions croissantes qui s'exercent pour offrir plusieurs niveaux de service aggravent les difficultés.

Au sein de la communauté des Forces canadiennes, toutefois, l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC) est parvenue à diminuer ces obstacles en assurant un appui de plus en plus solide aux familles et aux jeunes. Plus précisément, le rapport de 1998 du CPDNAC et les recommandations du Sommet national de la jeunesse de 1999 ont intensifié la sensibilisation aux besoins des jeunes, ce qui a donné lieu à l'élaboration d'un Modèle national de programmes et services destinés aux jeunes des familles de militaires.

Le Modèle a été conçu pour rehausser les stratégies de planification et d'élaboration existantes; améliorer les niveaux actuels de programmes et de services, et permettre aux jeunes âgés de 12 à 18 ans, de familles de militaires, de vivre une expérience globale, systématique et enrichissante.

Méthodologie d'élaboration du Modèle

ÉLÉMENTS LIVRABLES DU MODÈLE

Consultez le site

www.aspfc.com pour obtenir
des détails :

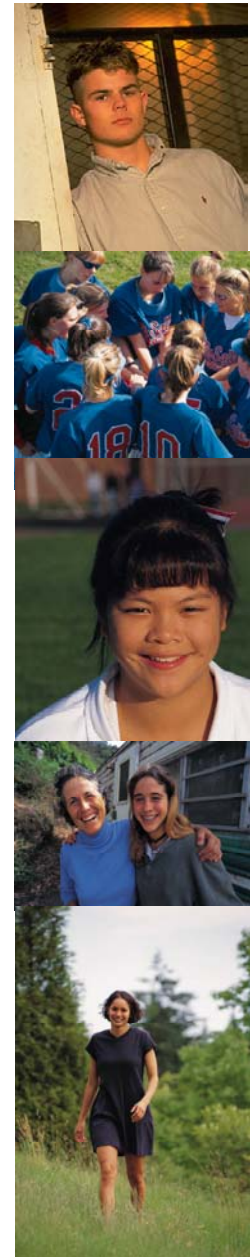
- rapport sur les tendances chez les jeunes;
- rapport provisoire;
- résultats de l'atelier sur l'excellence.

Veuillez également vous reporter aux deux premiers numéros de notre bulletin pour plus d'information sur le Modèle.

Les deux premières phases de l'élaboration du Modèle étaient axées sur la réalisation de travaux de recherche et sur la cueillette d'information pertinente. Les activités menées dans le cadre des première et seconde phases étaient notamment les suivantes :

- révision de la documentation pertinente et des tendances actuelles observées chez les jeunes;
- conduite de sondages dans vingt bases et escadres;
- consultation de groupes témoins et d'informateurs clés dans huit bases et escadres présélectionnées;
- processus d'analyse comparative au sein de quatre bases et escadres;
- atelier de planification de modèle, appelé l'atelier sur l'excellence.

Les activités de la phase III de l'élaboration du Modèle étaient axées sur la systématisation du plan stratégique du Modèle, au moyen de données recueillies au cours des deux premières phases du projet.



Résultats de recherche déterminants influant sur l'élaboration du Modèle

« Dans les familles des militaires, les adolescents ont les mêmes problèmes que les autres jeunes, mais beaucoup d'entre eux sont également isolés dans les bases loin des collectivités avoisinantes et des activités qu'elles offrent. »
CPDNAC, 1998

Les jeunes âgés de 12 à 18 ans traversent une période critique au moment de la transition de l'adolescence à l'âge adulte. Il en est de même pour les jeunes de familles de militaires, qui peuvent de surcroît être soumis au stress engendré par les déménagements et les déploiements de leurs parents. Le rapport du CPDNAC de 1998 indiquait que l'imprévisibilité de la vie militaire pouvait exercer des pressions sur les jeunes de ces familles. Par ailleurs, la communauté des FC s'est butée à des difficultés lors de l'exécution des programmes et des services destinés aux jeunes.

Les difficultés sont les suivantes :

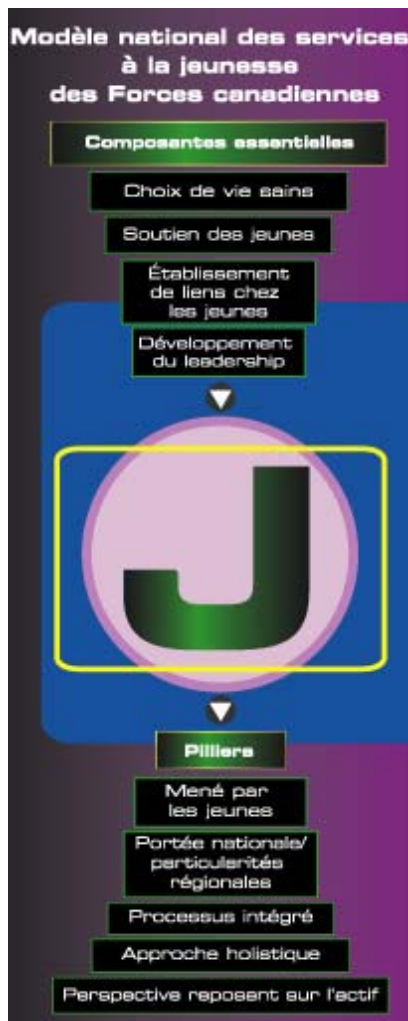
- La vie militaire crée une dynamique familiale incertaine. Le processus du déploiement peut engendrer un certain stress dans l'unité familiale et le jeune stressé peut avoir de la difficulté à se faire accepter par ses pairs.
- L'endroit où habitent les familles des FC a une incidence sur l'élaboration et la portée de l'exécution des programmes et services destinés aux jeunes. Comme un nombre croissant de familles de militaires choisissent de vivre à l'extérieur de la base, le mode d'exécution des programmes et services ne correspond plus aux besoins des jeunes.
- Le genre et la qualité des programmes et services à la jeunesse varient d'une base à l'autre. Quand ils déménagent, les jeunes n'ont pas accès aux mêmes programmes et services dans leur nouvelle base, ce qui explique le déclin des taux de participation.
- Les limites physiques et sociales nuisent à la participation aux programmes et services destinés aux jeunes. Ainsi, le peu de moyens de transport accessibles et abordables, les coûts des programmes courants ou spécialisés et le fait que les jeunes ont l'impression que la nature et la conception des programmes sont restrictives limitent la participation des jeunes.
- L'appui et l'encouragement prodigués par les dirigeants des bases et escadres à l'endroit des programmes et services destinés aux jeunes varient aussi d'un lieu à l'autre. Dans les bases et escadres qui bénéficient d'un appui solide, les programmes et services à la jeunesse sont florissants, alors que l'absence d'appui mène à leur échec.
- En raison des mandats différents des PSP et des CRFMC, les jeunes doivent souvent s'inscrire auprès des deux fournisseurs de service pour satisfaire tous leurs intérêts.
- En raison de la concurrence accrue pour obtenir des commandites, il est difficile d'établir des relations avec des organismes de service à jeunesse et des partenariats non traditionnels.

Malgré les difficultés, l'enthousiasme, la créativité et la persévérance qui existent à l'échelle locale ont permis de mettre sur pied des programmes et services à la jeunesse attirants. En s'appuyant sur les forces existantes, le Modèle accroîtra grandement la portée et l'envergure des programmes et des services axés sur les jeunes.

Ces forces sont, notamment :

- une équipe d'employés et de bénévoles dévoués et attentifs aux besoins des jeunes;
- un solide système de prestation de programmes et de services et d'excellentes installations de loisirs;
- l'engagement de faire participer les jeunes aux processus de planification et d'évaluation.

Réflexions stratégiques guidant l'élaboration du Modèle



Le processus de consultation des phases 1 et II a suscité bon nombre de réflexions importantes, lesquelles ont guidé l'élaboration du Modèle :

- s'appuyer sur les forces des activités actuelles en augmentant l'efficacité et en favorisant les occasions;
- présenter un ensemble de programmes et services homogènes s'inscrivant dans un projet national de prestation harmonisée;
- respecter les responsabilités et les rôles actuels des organisations et des membres du personnel;
- reconnaître l'importance de faire preuve de souplesse au moment de répondre aux besoins des jeunes à l'échelle locale;
- se pencher sur les réalités de l'adolescence et des défis uniques que doivent relever les jeunes de familles de militaires;
- veiller à aborder l'exécution des programmes et des services d'une manière holistique;
- favoriser la consultation et l'engagement de façon à éduquer, faire valoir, entretenir des relations, développer les compétences et produire des résultats positifs.

Le Modèle est un cadre qui permet aux prestataires de travailler de concert à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et des services destinés aux jeunes, de façon à garantir aux jeunes des familles des militaires un accès illimité à des programmes et des services de qualité, significatifs et adaptés à leurs besoins, et ce, peu importe l'endroit où ils se trouvent.

IMPORTANTES ACTIVITÉS POUR 2003

L'équipe chargée du projet national croit que le Modèle peut avoir des effets considérables et durables sur la vie des jeunes des familles de militaires. La force réelle de la formule du Modèle réside dans la reconnaissance que des programmes et des services de qualité sont déjà en place dans les localités des Forces canadiennes. En reconnaissant cette force et en cernant les diverses difficultés et occasions inhérentes à la prestation de programmes et de services destinés aux jeunes, le Modèle favorisera la diminution de l'écart entre les besoins des jeunes et la disponibilité des services souhaités.

L'équipe chargée du projet à l'échelle nationale a entamé la mise en œuvre du Modèle. Cependant, avant de lancer les éléments essentiels du Modèle, plusieurs activités clés doivent être réalisées. Au cours des prochains mois, l'équipe se penchera sur ce qui suit :



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec:

Anne Marie Vaz,
DSFM 8 au (613)
992-2328

ou

Laurie Ogilvie,
GNLSJ au (613)
995-7802.



Conseil consultatif national

L'ASPFC s'engage à mettre en place la seconde phase du conseil consultatif national. Des stratégies de mise en œuvre précises du Modèle cadreront avec les commentaires de ce conseil qui se composera de représentants de divers groupes d'intervenants dont des jeunes, des dirigeants militaires et des représentants des jeunes.

Financement

Au cours des derniers mois, l'équipe chargée du projet national s'est attachée à obtenir des fonds en vue de la mise en œuvre du Modèle. Malgré les efforts déployés, l'équipe n'est pas parvenue à ses fins, mais elle continue de tenter d'obtenir des commandites.

Programme de reconnaissance des bénévoles du RARM

Les bénévoles sont une composante essentielle des programmes et services offerts par les PSP et les CRFM/C. À cette fin, l'équipe chargée du projet national, avec l'aide de la commandite du RARM, a élaboré puis instauré un programme de reconnaissance des bénévoles pour les adultes et les jeunes.

Stratégie de communication

L'équipe du projet national poursuit l'élaboration d'une stratégie de communication exhaustive pour la mise en œuvre du Modèle. Voici certaines de ses réalisations :

- a. la production et la distribution de la vidéo « Des jeunes qui bougent – vidéo à l'intention des jeunes de familles de militaires »;
- b. l'élaboration d'une image visuelle pour le Modèle;
- c. la création d'une section pour les jeunes dans le site Web de l'ASPFC.

Documentation à l'échelle nationale

Enfin, l'équipe chargée du projet national s'engage à créer et à mettre en œuvre une stratégie de développement des ressources, laquelle comprendra un outil d'évaluation des besoins, des guides de programmes et des réseaux de soutien.

Promouvoir la collaboration et le partenariat à l'échelle locale

L'équipe chargée du projet s'efforcera d'établir des stratégies de collaboration visant à maximiser les ressources disponibles, veillera à encourager tous les intervenants à s'exprimer et, dans la mesure du possible, verra à ce que les programmes et services soient exécutés en partenariat avec eux. Voici des exemples spécifiques :

- a. mettre sur pied un comité consultatif local sur les jeunes qui défendrait les intérêts de tous les intervenants;
- b. appuyer un comité de jeunes qui réunirait les voix des jeunes à l'échelle locale;
- c. faire l'inventaire des programmes locaux, en relevant les programmes et les services qui profiteraient le plus d'une collaboration;
- d. étudier les projets locaux ayant pour but l'obtention de commandites et de subventions.